



FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE PROGRAMME « NIVEAU SUP »

Q. QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME « NIVEAU SUP »?

R. « Niveau Sup » est un programme mensuel qui récompense le dur labeur de la création de votre entreprise Young Living. Les membres reçoivent des prix qui inscrivent et réactivent des membres par l'achat d'une trousse de démarrage Premium admissible et en demandant à ces mêmes membres de passer une commande minimale de 50 VP dans le cadre du programme Récompenses Essentielles au cours du même mois.

Q. COMBIEN DE TEMPS DURERA LA PROMOTION?

R. La promotion « Niveau Sup » est valide du lundi 1er juin 2020, à minuit (HNR) au mardi 30 juin 2020 à 23 h 59 (HNR). Sachez que le programme « Niveau Sup » se poursuivra, mais que chaque mois comprendra des prix différents.

Q. QUELS MARCHÉS DE YOUNG LIVING PEUVENT PARTICIPER À CETTE PROMOTION?

R. La promotion est offerte à tous les membres canadiens actifs de Young Living qui sont en règle pendant la période promotionnelle, âgés de 18 ans et plus au moment de la promotion, dont l'adresse de facturation principale (figurant à leur compte de membre) est au Canada et qui fournissent une preuve de citoyenneté canadienne. Cette promotion exclut tous les membres des marchés de produits non destinés à la revente et est nulle là où elle est interdite. Les membres actifs sont les membres qui ont fait, auprès de Young Living, un achat d'au moins 50 VP au cours des 12 derniers mois et qui ont signé l'entente des membres de Young Living.

Q. QUELS TYPES DE CLIENTS OU NIVEAUX PEUVENT PARTICIPER À CETTE PROMOTION?

R. Les membres de n'importe quel niveau peuvent participer à cette promotion, à condition qu'ils satisfassent aux exigences de commande énoncées dans la promotion.

Q. LES CLIENTS QUI COMMANDENT DES PRODUITS NON DESTINÉS À LA REVENTE PEUVENT-ILS PARTICIPER À CETTE PROMOTION?

R. Non. Les clients qui achètent des produits non destinés à la revente ne peuvent pas participer à cette promotion.



Q. LES CLIENTS DES COMPTES PROFESSIONNELS PEUVENT-ILS PARTICIPER À CETTE PROMOTION?

R. Non. Les clients des comptes professionnels ne seront pas admissibles à cette promotion.

Q. COMMENT PUIS-JE OBTENIR LES PRIMES « NIVEAU SUP » À TITRE DE RECRUTEUR?

R. Vous pouvez obtenir les primes « Niveau Sup », à titre de recruteur, en vous inscrivant personnellement, en réactivant ou en faisant passer deux clients au détail à un compte de membre en gros avec l'achat d'une trousse de démarrage Premium dans le cadre du programme Récompenses Essentielles pendant la période promotionnelle.

Q. QUI EST CONSIDÉRÉ COMME UN MEMBRE RÉACTIVÉ POUR LE PROGRAMME « NIVEAU SUP »?

R. Un membre réactivé doit avoir perdu son compte pour inactivité, car il n'a pas commandé 50 VP pendant 12 mois et plus.

Q. EST-CE QU'UNE NOUVELLE INSCRIPTION NÉCESSITE DE PASSER DEUX COMMANDES POUR QUE JE SOIS ADMISSIBLE AU PROGRAMME « NIVEAU SUP »?

R. Non. Les nouveaux inscrits pourraient acheter une trousse de démarrage Premium dans le cadre des Récompenses Essentielles afin de répondre aux exigences d'achat pour une nouvelle inscription.

Q. PEUT-ON ACHETER LA PRIME OU LE PRIX?

R. Pour recevoir un produit gratuitement, les membres doivent confirmer leur admissibilité au moyen de la promotion « Niveau Sup ». Veuillez noter que, certains mois, les récompenses peuvent être offertes pour un achat individuel, et que certaines récompenses peuvent être offertes exclusivement par l'entremise de la promotion « Niveau Sup ».

Q. DOIS-JE ÊTRE LE RECRUTEUR DES NOUVEAUX MEMBRES POUR ÊTRE ADMISSIBLE?

R. Oui. Vous devez être le recruteur pour vos nouveaux membres inscrits ou réactivés, chacun avec l'achat d'une trousse de démarrage Premium qui passe une commande de 50 VP dans le cadre des RE avant le dernier jour de la période promotionnelle, afin de recevoir vos prix admissibles.



Q. QUE SIGNIFIE « NIVEAU DOUBLE » DANS LE CONTEXTE DE « NIVEAU SUP »?

R. « Niveau double » signifie qu'un membre peut s'inscrire personnellement ou réactiver quatre membres ou plus dans le cadre des exigences du programme « Niveau Sup » et gagner des prix supplémentaires pour les membres qui « doublent » en vertu du programme « Niveau Sup ».

Q. EST-CE QUE JE SERAI ADMISSIBLE SI J'INSCRIS QUELQU'UN DONT LA PREMIÈRE COMMANDE CONTIENT UN PRODUIT YL DIFFÉRENT, OU EST-CE QUE SA PREMIÈRE COMMANDE DOIT ÊTRE UNE TROUSSE DE DÉMARRAGE PREMIUM?

R. Chaque membre réactivé ou nouvellement inscrit devra acheter une trousse de démarrage Premium et passer une commande de 50 VP dans le cadre des RE au cours du même mois pour que son recruteur soit admissible au programme « Niveau Sup ».

Q. SI MON MEMBRE NOUVELLEMENT INSCRIT UTILISE UN BON POUR RÉDUIRE SON ACHAT D'UNE TROUSSE DE DÉMARRAGE PREMIUM, SERA-T-IL QUAND MÊME CONSIDÉRÉ COMME UNE INSCRIPTION POUR LE PROGRAMME « NIVEAU SUP »?

R. Oui, l'utilisation d'un bon permettra quand même au membre de participer au programme « Niveau Sup », car un bon ne réduit pas les VP d'une commande.

Q. Y A-T-IL UNE LIMITE QUANT AUX PRIX QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉS?

Les membres admissibles peuvent obtenir des produits promotionnels une seule fois. Les recruteurs peuvent gagner une (1) bouteille de chacune des huiles suivantes : Géranium de 15 ml, Citron vert de 15 ml, Citronnelle de 15 ml, Stress Away de 15 ml, Tangerine de 15 ml, Cyprès de 5 ml, Graines de carotte de 5 ml, Pamplemousse de 15 ml et un (1) sac à dos Huiles essentielles en vedette !

Q. UNE FOIS L'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME « NIVEAU SUP » CONFIRMÉE, QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

R. Les produits promotionnels des recruteurs admissibles seront expédiés avec leurs Commandes standard et mensuelles atteignant 50 VP ou + passées entre le 7 juillet et le 7 août 2020. Le non-respect de l'obligation de passer une commande admissible de 50 VP ou + entre ces dates entraînera la perte de la récompense. Assurez-vous que votre adresse est à jour dans le Bureau virtuel, car vos récompenses seront expédiées par voie terrestre.